BULLETIN COMMUNAL

Wellin | décembre 2023

Commune de Wellin

4
Dossier
Sécurité routière

9
Dossier
Entretien de voiries 2024

© PNAM

12-13
Publications
touristiques
et accessibilité

ROSSION & Fils
SOHIER / WELLIN

Votre concession automobile Peugeot à Wellin

Tél. : 084 / 38 81 86
www.rossionetfils.be

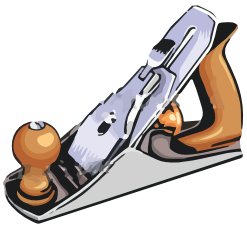

Olivier
CHARLES

Bois • PVC • Alu

Menuiserie intérieure et extérieure

Placard, dressing, aménagement intérieur, porte, parquet, ...
Bardage, isolation, terrasse, volet, screen,...

Porte en chêne massif 1er prix 495€ htva/porte

Route de Beauraing 1C, 6920 Wellin - 0475 84 99 13 - 084/46.88.49
olivier.charles@menuiserie-charles.be - http://www.menuiserie-charles.be

Depuis 25 ans à votre service

QZEN QUASI ZERO ENERGIE

SCAN ME

Constructions

BALFROID MAGNEE

www.balfroid-magnee.be
084/38.92.56

Lambrecht assurances

Grand Place, 10
6920 WELLIN
T +32[0] 84 77 00 44
wellin@lambrecht-assurances.be

Rue du Commerce, 16
6890 LIBIN
T +32[0] 61 65 60 61
administration@lambrecht-assurances.be

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
www.lambrecht-assurances.be

FSMA : 26632A

Le mot du Bourgmestre

En cette fin d'année 2023, au nom du Collège communal, je suis fier de partager l'évolution positive de certains dossiers importants.

Tout d'abord, nous avons travaillé à renforcer la sécurité routière (voir pages 4 et 5 ci-après).

Ensuite, nous avons soutenu et suivi les travaux d'extension du Parc d'Activité Economique de Wellin-Halma qui sera finalisé au printemps 2024. Suite à plusieurs interpellations citoyennes, je peux vous confirmer que nous avons obtenu que le revêtement du chemin périphérique soit praticable pour les vélos et poussettes (déjà réalisé). Plusieurs entreprises se sont montrées intéressées pour venir s'y implanter. Ce sera un bel outil en faveur du développement économique et de l'emploi local.

Ensuite, nous avons obtenu d'importants subsides pour des projets clés. Je pense au projet « cœur de village » qui concerne la rénovation de la Grand-Place de Wellin, l'aménagement de l'ancien parking Pasquasy et l'embellissement du rond-point d'Halma qui est la porte d'entrée de notre belle commune. Je pense aussi au projet de skate-park attendu depuis environ 20 ans et qui sera très largement subsidié par Infrasports !

Nous venons d'obtenir le permis d'urbanisme (permis unique) pour la rénovation totale de la salle de Lomprez et déposé la demande de permis d'urbanisme pour la rénovation énergétique du hall omnisports.

Notre gestion financière est excellente et elle a permis de réduire la fiscalité communale de 8,2 % à 7,8 % au cours de notre législature.

Nous avons célébré les fêtes de fin d'année avec « Wellin en lumière » et des illuminations éblouissantes sur la Grand-Place. Les illuminations ont été embellies dans chaque village de l'entité, à proximité des églises.

Enfin, nous avons assumé nos responsabilités avec la demande d'acquisition de 24 hectares de bois communaux par la Carrière du Fond des Vaulx. Nous avons soigneusement examiné ce dossier en nous entourant de l'avis du DNF, ainsi que de citoyens composant la CCATM et d'un groupe de travail composé d'environnementalistes et des investisseurs. Le Conseil communal a décidé de refuser cette vente, préservant ainsi notre précieuse forêt et sa biodiversité particulièrement riche à cet endroit protégé par Natura 2000. Je vous invite à visionner le débat du 7 novembre 2023 sur ce sujet via ce lien à 1h20 : https://www.youtube.com/watch?v=lG25MTLTJ0Y.

Alors que 2024 se profile comme une année électorale, les débats politiques locaux prennent une place plus importante et c'est très bien ainsi, car c'est la vitalité de notre démocratie communale. Par contre, je constate la dérive de certaines communications politiques. Le débat est essentiel, mais la vérité des faits doit toujours prévaloir. J'encourage les citoyens à exercer leur esprit critique et à rester vigilants face aux informations déformées voire inexactes qui créent un climat de méfiance à l'égard du collège communal qui exerce son travail de manière sérieuse et intègre.

Au nom du collège communal, je souhaite à chacun de vous de joyeuses fêtes et une excellente année 2024, empreinte de sagesse et de prospérité !

Benoît CLOSSON
Bourgmestre
benoit.closson@wellin.be

Vous souhaitez proposer un article informatif d'intérêt public (retour sur une activité, présentation d'une association, un sujet historique...) ?
Vous représentez une association ou un club sportif et souhaitez communiquer un événement dans l'agenda communal ?
Contactez-nous avant le 1er mars 2024, la prochaine parution du bulletin communal et de l'agenda est prévue en avril 2024.

• **Editeur responsable :** Benoît Closson, Bourgmestre
• **Comité de rédaction :** Charlotte Léonard, Marie-Chantal Burnotte, Annick Mahin
• **Graphisme :** Alice Fohal
• **Photo de couverture :** Promenade Rogifosse (Fays-Famenne)
• **Impression et diffusion :** Regifo Edition
• **Contact :** Marie-Chantal Burnotte, 084 43 00 42 marie-chantal.burnotte@wellin.be

SOMMAIRE

Sécurité routière 4
Plan local de propreté et environnement 7
Les nouvelles du Centre Sportif 8
Entretien de voiries 2024 9
Carnets pédagogiques 12
Un tourisme accessible 13
Plaines communales 2024 14
Nos partenaires : Contrat rivière Lesse 16
Les jardins partagés 17
Fête des jubilaires 2023 18
En images 19
Le saviez-vous ? 21
Infos en vrac 22
Association à la une 25
Parole à l'opposition 26
Agenda en encart central détachable

SÉCURITÉ routière

Service Travaux : 084 43 00 41 • nina.lannoy@wellin.be | Bourgmestre en charge de la sécurité routière : 0475 82 41 93 • benoit.closson@wellin.be

Durant ces derniers mois, la commune de Wellin a procédé à divers aménagements afin d'améliorer la sécurité routière de tous les usagers de la route.

SENSIBILISATION DE LA VITESSE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Afin de renforcer la visibilité des zones 30km/h aux abords des écoles, le Collège communal a répondu à un appel à projet pour effectuer un marquage conforme aux nouvelles prescriptions. Celui-ci a été réalisé début septembre pour un montant de 12.426€ subsidiés à hauteur de 80%. Cet aménagement a donc été réalisé devant les trois écoles de l'entité :

- Ecole fondamentale autonome de la Communauté française, rue Houchettes à Wellin
- Ecole libre Saint-Joseph, avenue Fort-Mahon à Wellin
- Ecole communale, Chemin de Sohier à Lomprez

Le SPW mobilité et infrastructures a également prévu ce marquage sur la RN 835 le long de l'école communale de Lomprez. Un passage pour piétons en face de l'école communale de Lomprez ne pouvant être tracé par manque de visibilité dû au virage, une réflexion sur l'augmentation de la visibilité du passage existant Grand-Rue est en cours.

Le panneau crayon « Ecole prudence » a été remplacé rue Houchettes à Wellin

SÉCURISATION DU VILLAGE DE CHANLY

Une analyse a été réalisée sur le trafic dans le village de Chanly. Il en ressort qu'un flux important de véhicules en provenance de Tellin et Resteigne emprunte les Rue du Centre, rue de la Boverie / Rue Haie-Minée pour accéder plus rapidement à la E411. Plusieurs visites de terrain ont eu lieu en présence d'un représentant de la Zone de Police Semois et Lesse et d'un Conseiller en Sécurité des Aménagements de Voiries du SPW mobilité et infrastructures.

Suite à cela, il a été décidé de faire passer les rues Chemin de Champai et Vezaine, en zone à 70 à la place des 90km/h précédemment. Cela est concrétisé et réduit à présent la vitesse autorisée à l'entrée du village. Par la suite, un règlement complémentaire de police sera rédigé afin de règlementer la circulation dans le quartier et inviter les automobilistes à accéder à la E411 via Halma.

PLACES DE PARKING GRAND-PLACE

A la demande des commerçants à proximité de la Grand-Place, des zones de stationnement à durée limitée ont été créées.

Deux bornes de recharge pour véhicule électriques ont été installées le long de l'Hôtel de Ville ainsi qu'une devant le hall de voirie. Des places sont à présent réservées pour ces véhicules durant le temps de la charge, soit maximum 3h.

Un emplacement pour personnes à mobilité réduite a été tracé devant l'Office du tourisme, ainsi que devant l'Hôtel de Ville.

DÉPLACEMENT OU FUSION DE CERTAINES ZONES AGGLOMÉRÉES

Suite à la construction de nouvelles habitations en sortie de villages, les zones agglomérées de Fays-Famenne, Sohier et Froidlieu ont été agrandies par le déplacement des panneaux entrée et sortie de village. La vitesse dans ces zones ne peut dépasser les 50km/h. De plus, les zones de Lomprez et Barzin ont été fusionnées, l'entièreté du Chemin de Sohier est devenu zone 50.

ZONE 70 RUE FOND-DES-VAULX

Afin de réduire la vitesse à l'entrée du village de Wellin via la rue du Fond-des-Vaulx, une zone tampon à 70km/h a été créée.

DISPOSITIFS RALENTISSEURS

Rue Houchettes

Le trafic et la vitesse ont augmenté dans la rue Houchettes. Une phase test a été mise en place avec la création de deux chicanes à deux éléments. Nous avons pu constater que ceux-ci ne réduisaient pas suffisamment la vitesse. Ils sont remplacés par des dispositifs à trois éléments.

Rue Alphonse Detal

Suite aux plaintes de riverains et à une analyse vitesse, il a été décidé de placer une chicane à trois éléments rue Alphonse-Detal à Froidlieu.

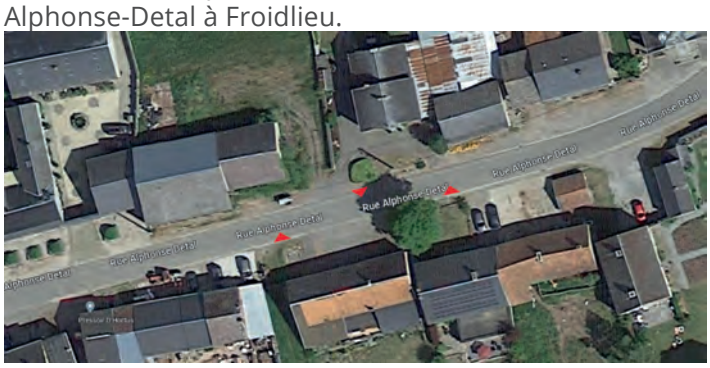

REMPLACEMENT DES PANNEAUX DE SIGNALISATION SUR L'ENTITÉ

Une campagne de remplacement des panneaux de signalisation manquants ou vétustes a eu lieu cet été. Au total plus de 22.000€ ont été investis dans la sécurité routière en 2023.

RAPPEL DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ORDONNANCE DE POLICE POUR POSE DE CONTAINER, TRAVAUX

Vous avez des projets de travaux d'aménagement de votre habitation et des engins de chantier perturberont la circulation ? Vous construisez votre maison et une intervention sur le domaine public est nécessaire ? Vous avez besoin de réserver des places de stationnement dans le cadre d'une livraison, d'un déménagement ? Vous devez placer un conteneur devant chez vous et celui-ci empiètera sur la voirie ? Une autorisation communale est requise.

Veuillez adresser votre demande écrite à l'attention du Collège communal, minimum 15 jours avant le début des travaux, en mentionnant :

1. le type de demande (placement conteneur, réservation d'emplacement de parking...),
2. les dates et/ou heures demandées,
3. la localisation,
4. le type de travaux,
5. éventuellement, les perturbation de circulation prévues.

La demande peut être remise par courrier postal ou déposée à l'Administration communale - Grand Place, 1 - 6920 Wellin ou adressée par mail à : nina.lannoy@wellin.be

Une ordonnance de police sera soumise à l'approbation du Collège et vous sera envoyée après décision.

Plus d'infos ?
Nina Lannoy (conseillère en mobilité)
nina.lannoy@wellin.be
084 43 00 43

Le Quiz de la route est de retour !

Testez vos connaissances du Code de la route, de la sécurité routière en 25 questions sur **https://www.quizdelaroute.be**.
Une initiative de l'Agence wallonne de la sécurité routière (AWSR).

PLAN LOCAL de propreté et environnement

Service environnement : 084 41 33 59 • fabienne.laurent@wellin.be | Echevine en charge de l'environnement : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

GÉREZ VOS EAUX DE PLUIE DE MANIÈRE DURABLE !

L'urbanisation croissante de notre territoire va de pair avec l'imperméabilisation du sol qui impacte le cycle naturel de l'eau. En effet, au lieu de s'infiltrer dans le sol pour recharger nos réserves en eau potable, l'eau de pluie ruisselle vers les réseaux d'égouttage. Conséquence, elles diluent les eaux usées et surchargent le réseau de collecte. Cela entraîne une augmentation des risques de pollution des cours d'eau et de refoulements des égouts dans les habitations. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons tous agir, à l'échelle de nos habitations, pour réduire les risques et préserver le cycle naturel de l'eau !

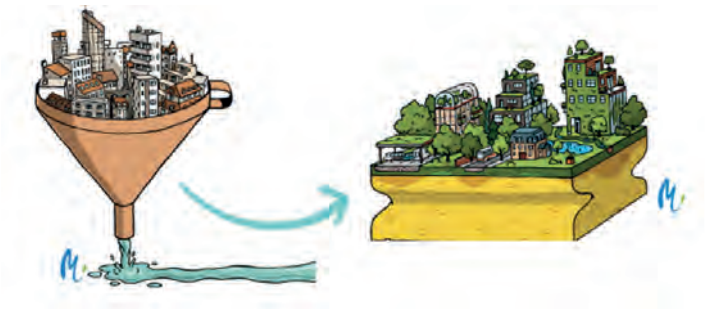

GÉRER L'EAU DE PLUIE LÀ OÙ ELLE TOMBE !

C'est ce qu'on appelle la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP). La gestion des eaux de pluie doit être réfléchie dès la phase de conception de votre projet. Elle se base sur les grands principes suivants :

- **réduire** et ralentir le ruissellement en favorisant les voies d'évacuation qui génèrent le moins d'accélération et de concentration des flux d'eau ou encore en installant par exemple des revêtements perméables aux abords de l'habitation, tels que des dalles alvéolées ou des pavés drainants ;

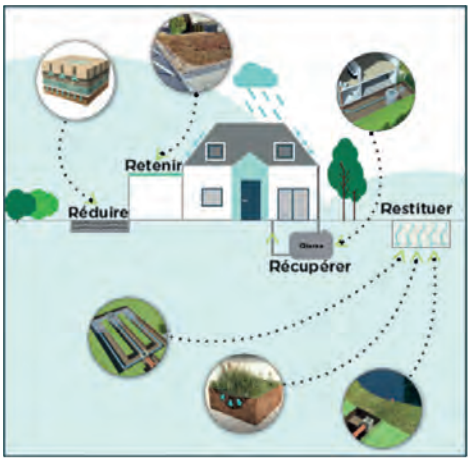

- **récupérer** les eaux de pluie dans l'habitation en installant notamment une citerne de récupération des eaux de pluie ;
- **retenir** les eaux grâce à des dispositifs de rétention tels que les toitures végétalisées, les toitures rétentrices ou encore les noues drainantes ;
- **restituer** les eaux au cycle naturel en favorisant au maximum l'infiltration sur votre terrain via une tranchée d'infiltration, un jardin de pluie, une noue infiltrante ou des drains dispersants.

GÉRER LES EAUX DE PLUIE, C'EST UNE OBLIGATION POUR LES NOUVEAUX LOGEMENTS.

Toutes les nouvelles habitations et tous les nouveaux logements qui se trouvent en zone d'assainissement collectif doivent obligatoirement évacuer leurs eaux pluviales conformément à la législation :

➔ 1° Prioritairement par infiltration dans le sol
➔ 2° Via une voie artificielle d'écoulement
➔ 3° En dernier recours, dans un égout unitaire

DÉCOUVREZ LES BONS PLANS POUR LES EAUX DE PLUIE !

Si vous êtes curieux de savoir comment gérer vos eaux pluviales à la parcelle, allez consulter sans plus attendre la brochure « Bons plans pour les eaux de pluie » élaborée par Idelux Eau sur www.idelux.be > Eaux > Les eaux pluviales à la parcelle.

ENTRETIEN TROTTOIRS ET ACCOTEMENTS

L'administration communale tient à rappeler aux citoyens que, selon l'article 28 du Règlement général de police, chacun doit assurer le bon état de propreté des trottoirs situés devant son habitation. Chaque citoyen est donc tenu de faire en sorte que cet espace soit propre, désherbé et accessible au public. En ce compris l'évacuation du duobac après passage du camion de collecte afin que celui-ci ne reste pas indéfiniment sur les trottoirs. A défaut, nous sommes en droit de rendre ces espaces propres aux frais des personnes qui en sont responsables. Merci pour votre collaboration visant à faire, de notre belle commune, un espace agréable pour tous.

LES NOUVELLES DU CENTRE
sportif de Wellin

Centre sportif de Wellin : 084 38 87 40 • eloise.lambotte@wellin.be | Echevine en charge des sports : 0497 42 85 22 • annick.mahin@wellin.be

MÉMORIAL VAN DAMME

Le vendredi 8 septembre avait lieu le traditionnel Mémorial Van Damme au Stade Roi Baudoin. Partageant le car avec les jeunes de Tellin et de Nassogne, 20 jeunes de Wellin accompagnés de Eloïse Lambotte, gestionnaire du Centre sportif et Samuel Jérouville, conseiller communal et administrateur de l'Asbl ont pris la direction de Bruxelles. Ils ont pu admirer des stars comme Armand Duplantis, recordman du monde du saut à la perche ou encore Jakob Ingebritsen, champion olympique en titre du 1500 mètres et champion du monde du 5000 mètres. La soirée s'est terminée par un spectacle de son et lumière très impressionnant.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, le vendredi 13 et samedi 14 septembre 2024 !

STAGES D'AUTOMNE

Du 23 au 27 octobre, le centre sportif était en ébullition avec les monstres de la psychomotricité (3-5 ans), les artistes (6-10 ans) et les sportifs (8-12 ans). En effet, 3 stages qui ont rassemblé 40 enfants étaient organisés durant la première semaine des congés d'automne : psychomotricité pour les plus petits ; art et sports ballons pour les plus grands. Après avoir construit des maisons hantées, des cabanes en mousse, après avoir joué au bouncer-ball, poull-ball, il était temps de se reposer et de clôturer la semaine devant le film « Coco », bien emballés dans sa couverture avec quelques gourmandises !

CROSS ADEPS

Le 7 novembre, notre commune accueillait une manche de la sélection provinciale du cross Adeps. Cette épreuve, dédiée aux enfants des deuxième et troisième degrés de l'enseignement primaire, a pour objectif de développer la condition physique des enfants et de stimuler leur plaisir pour l'effort individuel dans un environnement de groupe.

600 enfants venus des 3 écoles de notre commune et des communes voisines de Ourt, Bièvre, Libin et Daverdisse se sont affrontés autour du hall sportif sur un parcours de 1600 mètres pour le degré moyen et de 2000 mètres pour le degré supérieur.

28 enfants de la commune de Wellin ont réussi à se qualifier pour les demi-finales qui se dérouleront à Libramont le 31 janvier 2024. Bonne chance à eux pour la suite !

Stages 2024

Six semaines de stage seront organisées pendant les congés scolaires 2024 :

- **Vacances de détente :** du 26.02 au 01.03.24
- **Vacances de printemps :** du 06 au 08.05.24
- **Vacances d'été :** du 29.07 au 02.08.24, du 05 au 09.08.24, du 19 au 23.08.24
- **Vacances d'automne :** du 21 au 25.10.24

Renseignements et inscriptions :
Les prix, activités et modalités pratiques seront communiqués via le site internet www.wellin.be/sports.

ENTRETIEN
de voiries 2024

Service Travaux : 084 38 72 97 • jean-francois.geudevert@wellin.be | Echevin en charge des travaux : 0476 36 75 88 • thierry.denoncin@wellin.be

RENOVER UNE VOIRIE, OÙ, QUAND ET COMMENT ?

Les travaux de voiries nécessitent souvent de gros budgets. Une façon de limiter ces frais est d'intervenir dès l'apparition des premiers signes de faiblesse, par des travaux d'entretien préventif.

Dans ce cas, même si aux yeux de certains cela semble inutile, l'application d'un enduit superficiel d'usure (goudron+ gravillons) permet, en colmatant les micro fissures, de prolonger à moindre frais la durée de vie de la voirie. Dans un stade suivant, l'état du revêtement nécessite un raclage de surface et la pose d'un nouveau tapis hydrocarboné, voire le renouvellement des éléments linéaires.

Pose d'éléments linéaires coulés en place rue Bai Jouai.

Enfin, si on a laissé dégénérer la situation, il est parfois nécessaire de refaire de nouvelles fondations (coffre de voirie) auquel cas le coût de ces travaux est très important.

La plupart du temps, le financement de ces travaux est majoritairement assuré par des subsidiations du Gouvernement Wallon (PIC[1], PIMACI[2] ou autres appels à projet).

Mais en 2019, suite à l'état du réseau, le Collège communal a décidé de mobiliser des fonds propres. Chaque année nous avons inscrit un montant de 200.000 € pour des travaux extraordinaires de voiries destinés à prolonger leur durée de vie là où c'était possible et à réduire le coût des interventions à opérer dans la suite.

C'est ainsi que nous avons rénové les rues et les trottoirs du quartier Bai Jouai, procédé à des entretiens préventifs sur les rues Paul Dubois, Houchettes, Lomprez d'en Haut, Fort-Mahon, certaines rues du quartier Boverie et la route de Mirwart à Chanly, les rues de Gouba et de Sohier à Lomprez , et la rue de Wellin à Halma par où passera la future voie cyclable qui reliera Halma à Wellin.

LES TRAVAUX À RÉALISER EN 2024

Quartier du Triot-Marsbore et Rue de Ronchy

Vue aérienne du quartier : Un trottoir sera créé à l'intérieur de la boucle formée par les rues de Ronchy et Triot-Masbore pour rejoindre la partie existante de la Rue Houchettes.

Les subsides du PIC et le volet « piéton » du PIMACI seront consacrés au quartier « TRIOT-MASBORE / Rue de RONCHY ». La chaussée sera rénovée, de nouveau éléments linéaires seront placés et un trottoir adapté aux PMR sera créé à l'intérieur de la boucle formée par la rue de Ronchy jusqu'à sa jonction avec la Rue Triot-Masbore. De ce fait, la largeur de la voirie sera réduite et les automobilistes seront incités à adapter leur vitesse.

Le réseau « piéton » de l'ensemble formé par les quartiers Bai Jouai et Triot-Masbore sera en connexion avec les aménagements cyclistes et piétons de la rue de la Station via la rue des Marronniers.

Rue de Ronchy : un trottoir sera créé sur la gauche de la rue.

Le maillage des voies lentes prend forme sur notre commune.

Signalons que Proximus profitera du chantier pour placer la fibre optique dans le quartier.

Le projet a été présenté dernièrement aux riverains lors d'une réunion et quand c'est possible, les remarques formulées seront prises en compte, notamment pour la récupération des eaux qui dévalent des terrains en amont du quartier.

Rue Croix Ste Anne

Déjà prévue dans le PIC 2016-2018, la réfection de la rue Croix Ste Anne à Lomprez n'a pu être réalisée en raison du problème de l'Hôtel de Ville (le budget prévu pour les travaux de voirie a été transféré en faveur de la rénovation du bâtiment).

Initialement, le tronçon concerné commençait Grand Rue en face de l'église pour se terminer à hauteur de la voirie d'accès au cimetière.

La majorité actuelle a envisagé de rénover l'intégralité de cette rue (jusqu'à la jonction avec la route de Beauraing) en cumulant les budgets de deux années de « travaux extraordinaires de voirie » 2022-2023, soit 400.000 €.

Entre temps, la SWDE[6] a manifesté son intention de pratiquer un remplacement de conduite d'eau dans cette rue.

Enfin, la Région wallonne propose de nous céder la portion de voirie régionale désaffectée à Presle. Ceci permettrait de déplacer l'accès de la rue Croix Ste Anne à la route de Beauraing pour résoudre le problème de sécurité dû à la mauvaise visibilité. Si nous désirons intégrer ce tronçon à la propriété communale, compte tenu de l'explosion du coût des matériaux et du traitement des terres excavées, nous devons phaser le chantier.

Pour ce faire, nous attendons les estimations réactualisées de l'auteur de projet. Néanmoins, nous pensons pouvoir, en 2024, réaliser la première phase allant de la Grand Rue jusqu'au cimetière.

Presle : Si le budget le permet, la circulation venant de Lomprez sera redirigée sur la portion de régionale désaffectée mise en sens unique. Le tronçon actuel sera lui aussi mis en sens unique dans l'autre direction.

LES TRAVAUX À RÉALISER EN 2025 ET A PLUS LONG TERME

Le volet « cyclable » du PIMACI devrait être réalisé en 2025. Il s'agit de relier le carrefour de Halma à la rue de Wellin (à l'arrière du magasin Mr Bricolage) en aménageant le petit chemin de terre existant en voie lente réservée aux piétons et cyclistes. Nous compléterons ainsi la liaison « mobilité douce » prévue dans les travaux du SPW-MI[5] lors de la réfection de la N40 (Halma-Wellin) tout en opérant la jonction avec le chemin aménagé en bordure du parc d'activité économique.

Un budget sera dégagé pour quelques travaux de moindre ampleur (amorce du chemin de la Houblonnière à Wellin, début du chemin du Bois de Divau et route du cimetière à Sohier ainsi qu'une portion de filets d'eau en piteux état rue de Molinchamps à Halma et la réfection de certaines portions de trottoirs détériorés à la Cité du 150e).

Notons au passage que l'état des voiries régionales sur notre territoire est plus que satisfaisant.

En 2024, la rénovation de la N846 (Halma-Chanly) sera terminée jusqu'au pont de la E411 entre Chanly et Resteigne.

En 2019, la Région wallonne a accédé à la demande faite par le Collège de réaliser de gros travaux sur la rue de la Station afin de permettre aux piétons et cyclistes de se sentir en sécurité sur cette voirie de plus en plus fréquentée. Leur réalisation est prévue en 2025.

Enfin, nous avons demandé à la SPGE[4] s'il serait possible de créer une petite unité d'épuration dans les villages de Froidlieu et Fays-Famenne. Une étude de faisabilité est en cours.

Que dire d'autre ?

Notre commune est en bonne « voie » d'amélioration de son réseau routier. Afin de ne pas grever nos finances communales, nous étalerons dans le temps les chantiers nécessaires. Pour cela, nous complétons, conformément à notre PST[3] élaboré en début de législature, un cadastre de l'état des voiries communales afin de pouvoir planifier les réfections à réaliser.

[1] « PIC » : Plan d'investissement communal est une enveloppe fermée octroyée par le Gouvernement Wallon pour une période de 3 ans sur base de critères précis. Le montant du PIC 2022-2024 est de 360.862,74 €.
[2] « PIMACI » : Plan d'investissement mobilité active communale et intermodalité est un nouveau droit de tirage cumulable avec le PIC et destiné à aider les communes pour le développement d'une infrastructure de mobilité douce (piétons, cyclistes) et l'intermodalité. Le montant du PIMACI 2022-2024 est de 91.416,71 €.
[3] « PST » : Le programme stratégique transversal est un document qui aide les communes à mieux mettre en œuvre leurs politiques communales.
[4] « SPGE » : Société publique de gestion de l'eau.
[5] « SPW MI » : Service publique de Wallonie mobilité et infrastructures.
[6] « SWDE » : Société wallonne des eaux.

CARNETS *pédagogiques*

Tourisme : 084 41 33 59 • tourisme@wellin.be | Echevine en charge du tourisme : 0497 42 85 22 • annick.mahin@wellin.be

Outre l'accueil des touristes, une des missions de l'Office du tourisme est de mettre à disposition du public de la documentation touristique locale. Depuis 2019, l'Office du tourisme de Wellin a publié de nombreuses brochures disponibles en version papier à l'OT mais aussi en téléchargement sur le site internet https://www.wellin.be/tourisme. En 2023, l'attention s'est portée sur le jeune public avec des carnets pédagogiques pour découvrir le patrimoine en s'amusant.

SUR LES TRACES DE JEAN L'AVEUGLE

A l'occasion des Journées du patrimoine qui visaient pour l'édition 2023 le jeune public, l'Office du Tourisme a proposé un carnet pédagogique pour découvrir le patrimoine médiéval de Lomprez. Ce carnet qui allie informations historiques et des petits jeux est disponible gratuitement à l'Office du tourisme depuis le mois de septembre.

Les jeunes visiteurs munis de leur carnet peuvent ainsi partir avec leur famille dans le village à la recherche des traces du passé sur un parcours de 1,5 km accessible aux poussettes et personnes en chaises roulantes.

En chemin, ils découvrent la Place du château et l'histoire de la fondation de la ville par Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, la chapelle disparue remplacée par l'église actuelle dédiée à saint Denis, les fossés et les vestiges des murailles et des tours, l'étang et le moulin. A chaque thème abordé, un petit jeu fait appel aux observations ou aux informations lues dans le carnet. Parents et enfants découvriront ainsi l'histoire de Lomprez tout en s'amusant.

LES AVENTURES DE GASPARD LE RENARD

Gaspard le Renard est un personnage créé par la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert qui accompagne les enfants sur des promenades didactiques dans les 6 communes partenaires. La promenade choisie sur la commune de Wellin est le circuit de découverte de la Calestienne au départ de Froidlieu. La promenade de 7,5 km est ponctuée de 8 arrêts où Gaspard invite les enfants à prendre part à des jeux ou énigmes. Chacun des arrêts est aussi l'occasion de découvrir d'autres points d'intérêt sur la commune (Sohier, Plus beau village de Wallonie, la Passerelle Maria, le Belvédère, la forêt subnaturelle, Lomprez...).

UN TOURISME *accessible*

Tourisme : 084 41 33 59 • tourisme@wellin.be | Echevine en charge du tourisme : 0497 42 85 22 • annick.mahin@wellin.be

Les personnes à besoins spécifiques représentent 1/3 de la population en Belgique : les parents avec des enfants en bas âge (poussette, buggy…), les personnes en chaise, les personnes avec difficulté de déplacement, les personnes aveugles, sourdes, autistes… Afin de rendre l'offre touristique plus accessible, la Commune de Wellin a fait appel au service provincial All Access pour auditer nos infrastructures et équipements touristiques.

L'OFFICE DU TOURISME (OT)

Le service All Access de la Province de Luxembourg a audité l'Office du tourisme et proposé des pistes d'améliorations qui ont pu être mises en œuvre. Dorénavant, une place de parking devant l'OT est réservée au véhicule de personnes handicapées. Au niveau de l'accès, la petite marche qui posait problème pour les personnes en chaise roulante a été modifiée par le service technique communal. La zone d'accueil offre un espace agréable et accessible pour le public déficient intellectuel, pour les personnes avec autisme, les personnes sourdes et les personnes déficientes visuelles, en raison :

- de l'éclairage de qualité non éblouissant
- du cheminement vers le guichet large, intuitif et sans obstacle
- des murs aux couleurs contrastées
- du comptoir surbaissé
- des étagères à publications accessibles à tous les publics et pour les personnes en chaise roulante
- de la présence d'assises (bancs et chaises avec accoudoirs permettant aux personnes avec difficultés de mobilité d'accompagner les changements de position)

DES PROMENADES ACCESSIBLES

Depuis 2021, grâce au Parc naturel de l'Ardenne méridionale, l'OT met à disposition gratuitement une Becasine, sorte de chaise roulante tout terrain. Dans notre région très vallonnée, il n'est cependant pas toujours facile de trouver des itinéraires adaptés tant sur leur longueur que sur le dénivelé. C'est pourquoi, l'OT en partenariat avec le service provincial All Access et le Parc naturel a testé et validé cinq parcours qui présentent un intérêt patrimonial et/ou paysager :

- Le patrimoine de Wellin : un parcours de 3,7 km dans le village
- Sohier, un des Plus beaux villages de Wallonie : un parcours de 3,9 km dans le village et jusqu'au point de vue qui sera équipé d'une esplanade avec des panneaux d'interprétation, d'un banc et d'un banc/table spécialement adapté aux chaises roulantes
- Les bocages de la Calestienne : un parcours de 5,6 km au départ de l'église de Froidlieu
- Le Belvédère et son panorama forestier : un aller-retour de 3 km en forêt
- Au fil de l'eau : promenade de 4 km (aller-retour) sur le Ravel le long de la Lesse au départ de la Passerelle Maria ou promenade de 9 km le long de l'Almache au départ du Moulin de Daverdisse

La Becasine est disponible gratuitement sur réservation préalable. Elle se démonte et remonte facilement pour entrer dans la plupart des véhicules.

PLAINES communales 2024

ATL : 084 38 89 85 • nathalie.nannan@wellin.be | Echevine en charge de l'accueil extrascolaire : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

RECRUTEMENT ANIMATEUR POUR LES PLAINES 2024

La Commune de Wellin organise **3 semaines de plaines (du 8 au 26 juillet 2024)** pour les enfants de 3 ans à 15 ans, répartis par groupes d'âge à la Maison des associations ou au Centre sportif. Les informations pratiques sur les stages seront communiquées dans le Bulletin communal d'avril 2024.

Afin de compléter son équipe, la commune engage des animateurs âgés de 16 ans minimum pour animer les enfants. Tu aimes encadrer les enfants ? Tu es dynamique et responsable ? Tu es sportif et/ ou créatif ? Tu souhaites passer un chouette mois de juillet ? Alors n'hésite pas, rejoins-nous.

Le dossier de candidature devra être adressé pour le 9 février 2024 au plus tard au Collège communal par courrier postal ou déposé en main propre à Administration communale - Grand Place 1 à 6920 Wellin ou par mail à nathalie.nannan@wellin.be, accompagné des pièces suivantes :

- lettre de candidature motivée, curriculum vitae, extrait de casier judiciaire modèle 2 daté de moins de trois mois, copie recto-verso de la carte d'identité, certificat médical de bonne santé, formulaire de candidature, brevet d'animateur ou preuve d'inscription à la formation d'animateur du CJLG
- un des diplômes suivants accompagné d'une expérience d'animation de 150 heures minimum au sein d'un centre de vacances agréé (précisez si ce diplôme sera obtenu au 5 juillet 2024) :
  - diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur à orientation sociale ou pédagogique
  - diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court
  - diplôme de puéricultrice (pour l'encadrement des enfants de moins de 6 ans)
  - certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

Plus d'infos ?
www.wellin.be ou contactez
Nathalie Nannan
nathalie.nannan@wellin.be
0495 27 94 45

FORMATION D'ANIMATEUR AVEC BREVET

Tu as déjà ton brevet d'animateur, obtenu auprès d'un organisme reconnu (Patro, Coala, Ocarina, CJLG...), félicitations ! Ce n'est pas le cas, suis une formation théorique pour devenir animateur en centre de vacances avec BREVET OFFICIEL à la clé. Preste ton stage pratique aux plaines communales du 8 au 26 juillet 2024. Inscris-toi aux formations de base (1+2) du CJLG. Il faut être âgé de minimum 16 ans accomplis.

Où et quand ?

- Du 26/02 au 06/03/2024 à Champlon
- Du 02/05 au 12/05/2024 à Bohan-sur-Semois

P.A.F ?

- 350 € pour la formation de base suivie en une seule séquence (100h) OU 190€ pour chaque séquence de 50h (Base 1 et Base 2)
- 90 € pour le Perfectionnement technique (20h)
- 115 € pour le Perfectionnement pédagogique (30h)
- Les montants couvrent tous les frais : la formation, les assurances (responsabilité civile et accidents corporels), le matériel, les matériaux, l'encadrement, le dossier de l'animateur, les documents, l'hébergement et les repas.

Plus d'infos et inscriptions ?
http://cjlg.be/formation-animation

JUMELAGE WELLIN-FORT MAHON 2024

Nous aurons le plaisir d'accueillir les enfants de Fort Mahon-Plage du **29 avril au 3 mai 2024**.

Comme à l'accoutumée, nous invitons les enfants du grand Wellin, élèves de 4e, 5e et 6e primaires et enfants ayant été accueillis à Fort-Mahon-Plage au printemps dernier à participer à diverses activités communes. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

Par ailleurs, il nous sera agréable de connaitre si vous acceptez d'accueillir un enfant de Fort-Mahon pour le repas des officiels le jeudi 2 mai en soirée (comme l'ont fait aimablement les parents fort-mahonnais avec nos enfants en mai dernier). Il est bien entendu que votre enfant sera prioritaire pour partir à Fort-Mahon l'année suivante (pour autant qu'il soit en 5e ou 6e primaire).

Renseignements et inscription
Nathalie Nannan
nathalie.nannan@wellin.be
0495 27 94 45
084 38 89 85

NOS PARTENAIRES :
Contrat rivière Lesse

Service environnement : 084 41 33 59 • fabienne.laurent@wellin.be | Echevine en charge de l'environnement : 0495 77 39 03 • nadine.godet@wellin.be

Un Contrat de Rivière regroupe tous les usagers des cours d'eau (pêcheurs, riverain, naturalistes...) et leurs gestionnaires (Provinces, Communes, Région wallonne), à l'intérieur d'un bassin versant, ceci afin de de préserver les ressources en eau.

Il participe à la mise en œuvre, à l'échelon le plus local, de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) qui impose aux États européens de prendre les mesures nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la qualité des masses d'eau.
Les missions du Contrat de Rivière sont nombreuses :

- Procéder à un inventaire des atteintes aux cours d'eau.
- Élaborer un Programme d'Actions sur base de celles-ci.
- Sensibiliser les acteurs locaux et la population à la protection de la ressource en eau et favoriser les synergies entre eux.
- Animer des groupes de travail, impulser et coordonner des actions concrètes qui en découlent.
- Collaborer avec la Wallonie pour des missions plus spécifique (inventaire de mulette, détection d'espèce invasives, monitorer l'installation du castor...)

Le fonctionnement des Contrats de Rivière est basé sur une démarche participative et consensuelle des partenaires.

Là où un Contrat de Rivière est présent, on constate une mobilisation forte autour de la rivière, comme jamais auparavant. Cette mobilisation a favorisé l'installation d'un climat de confiance entre acteurs et a permis, ce qui est essentiel, une réappropriation sociale de la rivière. (environnement.wallonie.be)

La commune de Wellin adhère au Contrat de Rivière Lesse depuis sa création en 2008.

HALTE À LA PROLIFÉRATION DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES !

Les mares et les étangs constituent de véritables havres de biodiversité. Plantes et animaux indigènes s'y épanouissent naturellement.

Certaines espèces de plantes exotiques aquatiques s'y installent également et peuvent se révéler être de véritables fléaux. D'une vigueur et d'un taux de croissance exceptionnels, ces plantes exotiques envahissantes forment des tapis denses sur l'eau et peuvent rapidement devenir « hors de contrôle ». Elles concurrencent la végétation indigène, empêchent la lumière de pénétrer et font progressivement disparaître toute vie sous l'eau.

On peut citer notamment la crassule des étangs, l'hydrocotyle fausse-renoncule, les jussies ou le myriophylle du Brésil. Pour les identifier, consultez le site www.riparias.be/fr.

Pour protéger la biodiversité sur ces plans d'eau, il est recommandé de bien se renseigner avant d'introduire une plante et de favoriser exclusivement les plantes indigènes.

Si vous êtes propriétaire d'un plan d'eau ou en connaissez un susceptible d'être envahi par une plante aquatique exotique envahissante, merci de contacter l'un des Contrats de rivière afin de planifier une visite de terrain.

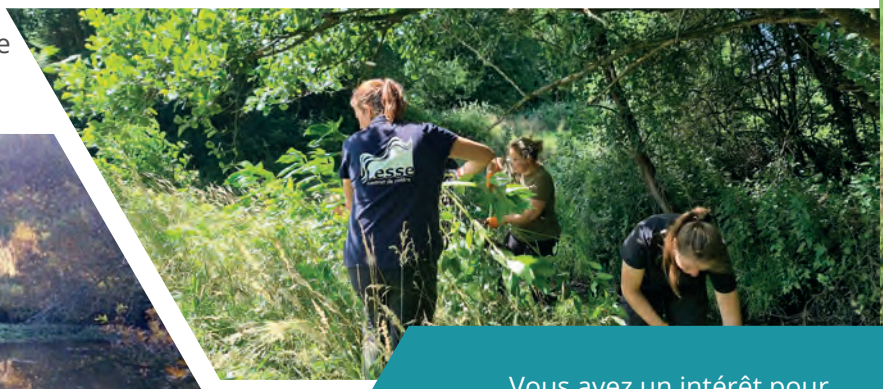

Pour toute question relative aux cours d'eau de votre commune, n'hésitez à prendre contact avec notre équipe au 084/222.665 ou par mail à l'adresse suivante : bastien.pahaut@crlesse.be

Vous avez un intérêt pour la botanique et souhaitez nous aider à les inventorier sur le terrain ? Contactez-nous ! quentin.pirotte@crlesse.be 084 22 26 65 www.crlesse.be

LES JARDINS PARTAGÉS : un projet ouvert à tous

CPAS : 084 38 89 85 • laurie.simon@cpas-wellin.be | Présidente du CPAS : 0475 62 39 77 • therese.mahy@wellin.be

Les jardins partagés réunissent les habitants d'un même quartier, désireux de jardiner ensemble, de manger sainement, équilibré et localement, de faire des économies, d'être en contact avec la nature... Lieu de citoyenneté et d'échange de savoirs, ils contribuent également à préserver la biodiversité et participent à l'amélioration du paysage.

Ce projet fait partie du Plan de Cohésion sociale et s'intègre dans un plan de prévention lié à l'alimentation saine et équilibrée. Il complète un panel d'autres actions telle que la distribution de colis repas et de colis alimentaires.

Initié par le CPAS de Wellin, le projet de « Jardins de la cité » a pu se réaliser grâce à plusieurs partenariats. La société de logement « Ardenne et Lesse » a mis le terrain à disposition. La commune a fourni une aide matérielle. Le parc naturel de l'Ardenne méridionale et le service d'insertion de DEFITS ont accompagné les jardiniers et réalisé des animations, telles que la plantation d'arbres fruitiers, la construction d'un cabanon et d'une pergola, la délimitation des parcelles, la construction d'outils d'aide au jardinage...

Dans un premier temps, le projet était essentiellement ouvert aux habitants de la Cité. Depuis 2022, les parcelles sont disponibles pour tous les Wellinois. Ceux-ci ont répondu présents car la majorité de l'espace a été utilisée en 2023. Dès le printemps prochain, nous désirons poursuivre en ce sens. Alors, si vous ne disposez pas d'espace autour de votre maison et que vous désirez cultiver un jardin, récolter des légumes frais et manger sainement et durablement, n'hésitez pas à nous rejoindre dans ce projet de jardin collectif.

Plus d'infos ?
Laurie Simon
laurie.simon@cpas-wellin.be
084 38 89 85
(lundi et mardi de 8h30 à 16h30)

FÊTE DES *jubilaires 2023*

Maison d'Accueil Communautaire des Aînés (MACA) : 084 38 00 63 • amelie.charles@wellin.be • sieska.martens@wellin.be |
Présidente du CPAS : 0475 62 39 77 • therese.mahy@wellin.be

Ce samedi, 16 septembre 2023, la Commune et le C.P.A.S. de Wellin ont fêté les jubilaires de l'entité, accompagnés de leurs familles ou amis proches. Trois couples ont pu être présents autour d'un apéro dînatoire.

Le Collège communal a remis, au nom de la Commune et du C.P.A.S, les cadeaux et les fleurs d'usage aux couples concernés. Une copie de leur acte de mariage ainsi qu'une lettre de félicitations du Palais Royal et un chèque cadeau. Thérèse Mahy et Benoît Closson ont conté l'histoire de leurs rencontres et/ou une anecdote pour chaque couple avant de les féliciter.

Cette année, nous avons pu bénéficier de la collaboration des élèves de l'Athénée royale Dinant-Herbuchenne, la classe de 3e et 4e section services sociaux et de leur enseignante Madame Piot venue spécialement à Halma pour préparer la fête de nos jubilaires. Un travail magnifique, une belle ambiance et le souci du détail et de la propreté. Ces élèves ont pris en charge l'aménagement de la salle ainsi que la mise en place des tables et ses décorations.

La commune peut également compter sur le dynamisme et la bonne humeur du Conseil Consultatif des Aînés, toujours prêt pour rendre service.

A l'honneur pour les noces de Brillant, 65 ans de mariage : Mr et Mme Evrard – Laret ; Mr et Mme Simon-Focant

A l'honneur pour leurs noces de Diamant, 60 ans de mariage : Mr et Mme Dewart – Van Malcot

A l'honneur pour leurs noces d'Or, 50 ans de mariage : Mr et Mme Simon-Lekime ; Mr et Mme Jadot - Remacle ; Mr et Mme Van den Sande – De Nil ; Mr et Mme Aertgeerts - Wilssens ; Mr et Mme Bihain - Maréchal ; Mr et Mme Lozet - Berg

Félicitations à tous

EN IMAGES

Réseau cyclable « Points nœuds »

Inauguré officiellement le 23 septembre, ce nouveau réseau destiné aux promeneurs à vélo, est désormais pleinement opérationnel ! Créez votre itinéraire grâce au planificateur en ligne sur le site de la Province : https://www.province.luxembourg.be/pointsnoeuds/planifier

Place aux enfants

Samedi 21 octobre 2023 avait lieu l'opération « Place aux Enfants ». 74 jeunes Wellinois (8-12 ans), soit 30 en plus qu'en 2022, ont été accueillis par des professionnels pour leur faire découvrir leur métier. Une journée riche en rencontres, en apprentissages et en estime de soi... Félicitations à tous !

Merci aux accompagnateurs à vélo, aux hôtes qui ont accepté de partager un peu de leur temps et de leur savoir-faire : Moulin de Lomprez, (Micro)kiné Carolann Bihain, vétérinaire B. Ghilain, SPW Mobilité et Infrastructures, Carrefour Market, Mr Bricolage, Zone de Police Semois-Lesse, restaurant « L'atelier des Sens », Hôtel de Ville, Pâtisserie « By Méli-Mélo », Office du Tourisme, Q8 Shop & Go Delhaize, club des cyclos les « Cracks », Pressoir d'Hortus, la Jardinerie Well'in Green, l'EPN, l'agent DNF G. Dewasmes, Boulangerie De Barros, Colruyt, Dr Elisabeth Leruth, Ferme Dambly et l'entreprise de Terrassement Lepage.

Accueil des nouveaux habitants

Le samedi 4 novembre, les nouveaux habitants de la commune ont été invités à une séance d'information et d'échanges en présence des élus et de la Directrice générale. 49 nouveaux wellinois ont pu découvrir les nombreux atouts de notre belle commune.

Commémoration Armistice

Retour en images sur l'inauguration de l'expo « Mon ami Paco » ce vendredi 10 novembre à la Mda en présence de Benjamin Blaise, Directeur de l'asbl Les Territoires de la Mémoire, du Collège communal, des représentants du Comité de la Mémoire de Wellin, des Directions des 3 écoles de Wellin, des titulaires des classes de 3-4 et 5-6 P des élèves, des parents ou grands-parents venus apprécier les réalisations et le discours de leur enfant ou petit-enfant et de la population wellinoise ayant répondu en masse, veille des Commémorations du 11 novembre.

Plus qu'un devoir, c'est un travail de mémoire qui doit être fait en impliquant les jeunes générations. Le travail qui a été réalisé par les enfants de nos 3 écoles en est le parfait exemple.

LE SAVIEZ-VOUS ?

WELLIN,
au cœur de la forêt subnaturelle

Tourisme : 084 41 33 59 • tourisme@wellin.be | Echevine en charge du tourisme : 0497 42 85 22 • annick.mahin@wellin.be

Au cours des siècles, les peuplements feuillus ont subi de profondes mutations. Certains d'entre eux ont été épargnés et constituent ce que l'on appelle « la forêt subnaturelle ». En 1760, celle-ci couvrait une surface de 412.000 ha. Il en subsiste actuellement 40% soit 164.000 ha. Le massif forestier feuillu de Wellin, situé sur le premier contrefort de l'Ardenne, en est un représentant majeur.

Outre l'utilisation des cartes anciennes, la présence de certaines **espèces végétales** indicatrices permet d'identifier des stations forestières anciennes peu perturbées : ail des ours, jonquille, aspérule odorante, mercuriale vivace, maianthème à deux feuilles, muguet… Autant de plantes à bulbes ou à rhizomes qui peuvent déjà vous mettre la puce à l'oreille. Notre forêt subnaturelle est composée majoritairement de **4 sortes de feuillus**. On y trouve des zones riches en bois morts sur pied, et par conséquent de fortes densités de certaines espèces d'**oiseaux cavernicoles** ainsi que le **lucane cerf-volant**.

La pérennité de la forêt subnaturelle passe par l'obtention et le développement d'une régénération naturelle du chêne, de l'érable et du hêtre. Certaines pratiques de chasse et le nourrissage entrainent une augmentation considérable des grands ongulés, sangliers en particulier. En situation de surpopulation, ceux-ci sont capables de modifier la composition des peuplements et la biodiversité qui leur est associée.

Dans un souci de préservation de la biodiversité, des mesures sont mises en place. Au rang de celles-ci le maintien d'arbres morts, d'arbres d'intérêt biologique, mais aussi la création de réserves intégrales (R.I.) où toutes exploitations forestières y sont interdites. Les objectifs poursuivis sont entre autres de permettre l'évolution d'écosystèmes forestiers laissés à l'état naturel mais aussi promouvoir les valeurs récréatives et éducatives de ce type de zone protégée.

Les reconnaissez-vous ?

Hêtres
Chouette hulotte
Erables sycomores
Pic mar
Chênes sessiles
Gobemouche noir
Chênes pédonculés

1

2
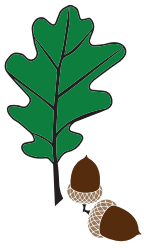

3
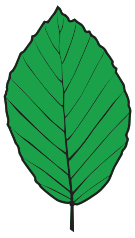

4
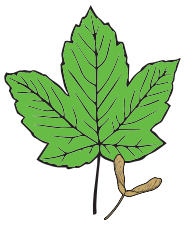

5

© Didier Vieuxtemps

6

© FlorimondPictures

7

© Patrick Lebecque

1. Chênes pédonculés | 2. Chênes sessiles | 3. Hêtres | 4. Erables sycomores | 5. Gobemouche noir | 6. Pic mar | 7. Chouette hulotte

INFOS en vrac

2024, ANNÉE « TRÈS » ÉLECTORALE EN BELGIQUE

En 2024, nous voterons pour l'ensemble des différents niveaux de pouvoir. Les élections législatives (fédérales), européennes et régionales se dérouleront le dimanche 09/06/2024 et sont organisées par le SPF Intérieur. Les élections communales et provinciales se dérouleront le dimanche 13/10/2024 et sont organisées par la Région wallonne.

Nous recherchons des volontaires pour constituer des bureaux de vote et de dépouillement (président, secrétaire, assesseurs).
Vous êtes disponible ? Vous souhaitez participer activement au processus démocratique comme membre d'un bureau de vote ?

Pour tout renseignement, contactez Marie-Chantal Burnotte (Service Population) :
- marie-chantal.burnotte@wellin.be
- 084 43 00 42

Plus d'infos : https://elections.fgov.be, https://electionslocales.wallonie.be

SERVICE CITOYEN

Si toi aussi tu as entre 18 et 25 ans, envie de réfléchir à ton avenir et de te rendre utile... alors le #ServiceCitoyen est fait pour toi ! Choisis parmi un catalogue de près de 1200 missions dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'environnement, de l'aide aux personnes et de l'éducation par le sport. Ces missions te sont proposées par des organismes d'accueil (associations et services publics) tels que parcs naturels, fermes pédagogiques, centres d'accueil pour réfugiés, maisons de repos, bibliothèques, centres culturels, et bien d'autres...

Cette mission principale dure 6 mois, 4 jours par semaine. Tu intègres une équipe et une personne de référence au sein de l'organisme d'accueil (= tuteur) veille à ce que tu te sentes bien et à ce qu'on te confie des responsabilités qui te correspondent. Durant ton Service Citoyen, tu peux aussi participer à une mission complémentaire de maximum 12 jours qui se déroule dans un secteur ou dans une communauté linguistique différents de ceux de ta mission principale. Cela te permet de pousser la découverte encore plus loin, de sortir de ta zone de confort et d'élargir tes perspectives.

Plus d'infos : www.service-citoyen.be

LA PENSION, TOUT LE MONDE EN RÊVE !

Sur www.mypension.be, vous pouvez planifier votre pension : consulter votre carrière, estimer votre pension et désormais également y demander votre pension. Qu'il s'agisse de la pension de retraite, mais aussi d'une pension de survie, une allocation de transition, la GRAPA. Foncez sur www.mypension.be pour faire votre demande ! C'est le moyen le plus simple et le plus rapide.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUE

36 communes forment le réseau des bibliothèques de la Province de Luxembourg. Il en résulte un catalogue commun : https://bibliotheques.province.luxembourg.be. Rien de plus facile pour réserver un livre en ligne et le retirer dans votre bibliothèque. Le site a fait peau neuve et l'usage en est plus aisé. Identifiez-vous dans « mon compte » avec votre numéro national comme n° de lecteur, et votre date de naissance comme mot de passe. Validez, votre réservation est faite !

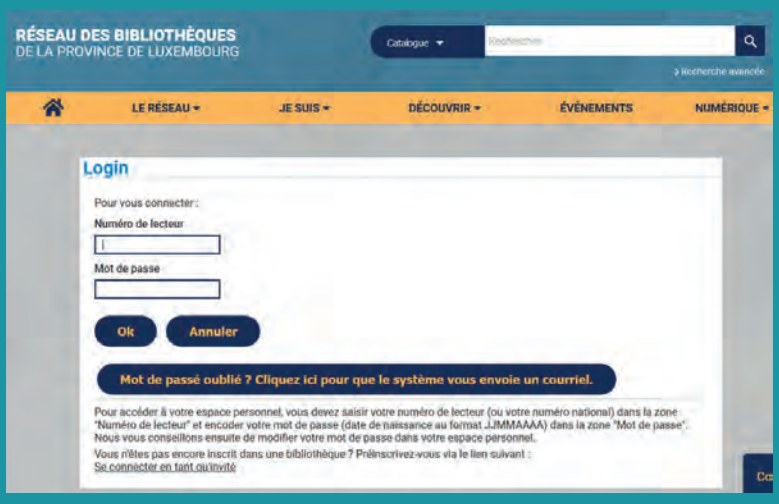

MODIFICATION DES HORAIRES DES RECYPARCS

La collecte des emballages PMC via les sacs bleus a eu un impact sur les recyparcs. Après analyse, il a donc été décidé d'ajuster les heures d'ouverture des recyparcs. Rien ne changera pour le samedi. Mais dorénavant, les recyparcs seront fermés tous les lundis. En contrepartie, les 53 recyparcs offriront de manière identique une plage d'ouverture en matinée, du mardi au vendredi.

Concrètement, les horaires d'ouverture pour l'ensemble des recyparcs de notre zone seront, à partir du 1er janvier 2024 :

- du mardi au vendredi, de 10h30 à 18h00 ;
- le samedi, rien ne change, de 9h00 à 18h00 ;
- fermeture tous les dimanches et dorénavant tous les lundis.

Cet horaire restera identique toute l'année (abandon du système hiver/été).

Un conseil ? Si vous le pouvez, évitez les périodes de plus forte affluence du samedi et du mercredi.

DONS DE SANG 2024

Salle des fêtes à Resteigne
de 15h à 20h les :

- Jeudi 28 mars
- Jeudi 27 juin
- Jeudi 26 septembre
- Jeudi 26 décembre

FOIRE AUX VINS 2024. APPEL AUX ARTISTES LOCAUX.

Les 12, 13 et 14 avril 2024, aura lieu le 25e anniversaire de la foire aux vins de Wellin « Les Vignes d'Antan ». Comme chaque année, un chapiteau accueillera les vignerons et un restaurant-bar sera organisé dans la salle de Lomprez.

Pour cet anniversaire, nous souhaitons associer les artistes peintres de l'entité à l'événement et les invitons cordialement à décorer les murs par une création personnelle. L'objectif est double : mettre en valeur leur travail et embellir la salle. Le matériel nécessaire sera pris en charge par les organisateurs. Nous avons donc vraiment besoin de vous et de votre générosité pour que cet anniversaire soit une fête pour tous. Une première réunion sera organisée prochainement.
Le Comité organisateur des « Vignes d'Antan »

Plus d'infos ? Emilie MARSON – ma.emilie6920@gmail.com

PLANIFIEZ LE COVOITURAGE

En partageant votre trajet sur Carpool, vous profitez facilement des avantages du covoiturage : économies, convivialité et impact positif sur l'environnement. Carpool vous trouve le covoiteur idéal, pour tous vos trajets en Belgique ou en Europe. Placez votre annonce, contactez des chauffeurs et passagers qui vous plaisent et embarquez !

carpool

Plus d'infos : www.carpool.be

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS DANS L'AGRICULTURE

Le renouvellement des générations est une vraie préoccupation pour le secteur agricole. Ce métier se transmet plus qu'il ne s'apprend, mais ces dernières années ont vu apparaître une série d'installations/de créations d'entreprise de jeunes non issus du monde agricole, mais qui ont pleinement leur place dans ce milieu.

Constats. 70 % des reprises se font dans le cadre familial, avec généralement la poursuite des activités du cédant, et parfois l'ajout d'une diversification. Se posent les questions du financement, de l'évaluation de la rentabilité.... La charge administrative complexe se dévoile. L'accès à la terre est cité au nombre des difficultés rencontrées. Trop souvent, l'aspect social, en particulier le temps de travail, est insuffisamment appréhendé, surtout dans les diversifications.

L'agriculture à temps partiel ou en association. Combiner une activité agricole avec un autre métier n'est pas chose aisée, pourtant nombreux sont ceux pour qui cette voie s'impose dû souvent à un revenu insuffisant pour vivre de son activité. L'association, souvent nécessaire, présente les avantages du partage des responsabilités, de financement progressif de la reprise, de répartition de la charge de travail... C'est un pari sur l'avenir rendu parfois compliqué par l'écart générationnel, source de conflits.

Nouveaux venus. Des jeunes non issus du milieu agricole s'installent avec d'autres difficultés : absence de référence/d'expérience, difficulté d'établir un plan financier ou d'appréhender la dimension Travail, accès à la terre... L'installation en agriculture n'est pas une gageure. Elle se réfléchit et se prépare. Il faut se former et s'entourer de personnes et de services compétents. Le projet GoFerme vous aide dans ces démarches.

Plus d'infos : https://goferme.be – 081 60 00 60 - Fédération wallonne de l'agriculture

TENNIS de table

20 ANS DE PASSION POUR LE TENNIS DE TABLE

Chères lectrices et lecteurs du bulletin communal,

C'est avec joie et fierté que nous célébrons cette année les 20 ans de notre club de tennis de table de Wellin. Depuis ses débuts en 2003, il a grandi jusqu'à devenir un incontournable de la petite balle !

Il y a déjà deux décennies, quelques Wellinois ont décidé de donner naissance à ce qui allait devenir le TT Wellin. Jacky Sion, Patrice Hermant, Etienne Lucy et René Piret étaient parmi les pionniers d'un club créé autour d'une passion commune et d'un chouette esprit de camaraderie. Les premiers pas du club ont aussi été soutenus par l'implication importante de Paul-Emile Lucy, Monique Mathieu, Chantal Mathieu et André-Marie Lambert, qui ont été parmi les premiers à participer aux compétitions et à s'investir pour contribuer à l'essor de notre club.

C'est 15 ans après sa création que nous avons connu le point d'orgue de notre histoire avec l'accession à l'élite provinciale d'une équipe composée de Martin Pirson, William Tonneau, Thomas Bernard, Bertrand Sion et Lucas Bihain, 5 jeunes Wellinois formés au club.

L'année fut également marquée par un nombre record de titres, une victoire en coupe de la province et le mérite sportif communal récompensant notre équipe fanion.

Depuis sa création, notre club à l'ADN familial est le théâtre de nombreux triomphes individuels et collectifs. De nombreux membres portent régulièrement très haut les couleurs du club sur les podiums des championnats provinciaux et nationaux. Nous avons également vu éclore quelques élites du tennis de table francophone, évoluant maintenant en dehors de notre province à un échelon national ou international, preuve de la qualité de notre formation. Mentionnons, par exemple, Jana Bernard qui, comme William, évolue maintenant au TT Vedrinamur. Jana se maintient dans le top 15 belge depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, le TT Wellin compte une vingtaine de jeunes prometteurs, une cinquantaine de membres passionnés, six équipes messieurs et une équipe dames. Nos entraînements dirigés, ouverts à tous les niveaux, sont l'occasion parfaite pour vous initier au tennis de table ou pour perfectionner votre jeu. Des sessions d'entraînement libre offrent aussi un environnement idéal pour que chacun puisse s'exercer à son rythme.

Nous profitons de cette présentation pour tous vous remercier, vous, chevilles ouvrières du club, amis, bénévoles, connaissances wellinoises, supporters et parents de joueurs pour votre implication permettant au club et à ses joueurs de poursuivre leur belle évolution.

Le tennis de table de Wellin vous ouvre ses portes ! Pour découvrir un nouveau sport ou pour vous perfectionner, pour participer aux compétitions ou « taper la balle » entre amis, nous vous invitons à nous rejoindre, le jeudi soir dans notre hall sportif communal.

Nous aimons nous retrouver autour d'une table de « Ping » mais sommes également heureux de l'engouement porté par tous à nos diverses activités extra-sportives. Cette année anniversaire se doit évidemment d'être spéciale et les petits plats seront mis dans les grands ! Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien louper de nos futurs évènements.

Un club familial et ambitieux vous attend pour écrire les prochains chapitres de son histoire.

Le comité du TT Wellin

Contact
Arnaud SIMON
ttwellin@gmail.com
+352 691 291 440

d'ici 2024

PAROLE À l'opposition

Cher.e.s citoyen.ne.s ,

Via ce bulletin communal de décembre, nous souhaitons revenir sur les dossiers importants abordés durant la période d'août à novembre 2023 :

Projet immobilier de la Commune sur l'ancien terrain de basket de Wellin

Lors du dernier bulletin communal, nous vous avions parlé d'un projet immobilier de 24 appartements (3 blocs de 8), chiffres cités lors du Conseil communal de mai.

Au Conseil de septembre, changement de cap puisqu'on nous informe que le projet est composé maintenant de 12 appartements (3 blocs de 4)... soit une « légère » erreur d'appréciation du Collège !

Il est important de savoir que le montant des honoraires demandé par la société ECETIA (Intercommunale « liégeoise » dont le Bourgmestre a été Administrateur de 2019 à 2021 mais qui a depuis démissionné...) atteint 210.000 € ! De surcroît, ECETIA va également gérer la partie administrative du dossier à hauteur de 11.000 €.

Concernant ce dossier, notre groupe a sollicité des informations complémentaires :

- Pour quel public cible seront construits ces logements et quid du mode de gestion - location ou vente - ? ***Aucune réponse précise de la majorité puisque ces points n'ont pas encore été réfléchis !***
- Quid de la problématique des places de parking notamment pour BPOST et la Maison des Associations quand on sait que les parkings vont être supprimés sur la Grand-Place dans le cadre du dossier « Cœur de village » ? ***La majorité veut réaliser des places via un parking souterrain pour les habitants de ces logements.***
- Quid de la problématique de la mobilité au centre de Wellin avec une urbanisation croissante se situant à proximité de la Maison des Associations, du Funérarium et au croisement de carrefours dangereux avec les rues de Beauraing/de Gedinne. Sans oublier les différents projets de constructions en cours rue de la Station. ***Pas de réponse claire de la majorité...***

Considérant toutes ces informations et ce nouveau projet immobilier, notre groupe n'a pas voté ce point.

Projet immobilier privé à l'avenue Fort-Mahon et rue de Gedinne

Il s'agit de la démolition de l'ancienne gendarmerie et de la construction de 14 appartements.
Un avis défavorable a été remis par la CCATM le 21 septembre dernier.
Le dossier sera examiné très certainement lors d'un prochain Conseil communal. Nous y serons bien évidemment très attentifs.

Extension de la Carrière du Fond des Vaulx

L'objectif de ce dossier est l'achat de 31 hectares de parcelles communales et privées par la Carrière du Fond des Vaulx pour son extension en direction de Froidlieu.

Nous avons été très surpris que ce point soit abordé pour la première fois de la législature lors de la séance du Conseil du 28 septembre :

- *En séance publique avec une simple information* d'un rapport synthétique d'un groupe de travail,
- *à huis clos avec une nouvelle information* concernant la proposition d'acquisition de parcelles forestières communales par la Carrière du Fond des Vaulx pour son extension.

SOIT deux simples « informations » pour un tel dossier d'intérêt général à l'attention des futures générations.

Pour rappel, *les premières négociations entre le Collège communal et la Carrière datent de 2019* soit voilà déjà plus de quatre années.

Une réunion importante entre le Collège communal et les responsables de la Carrière s'est tenue le 31 mai 2021 où :

- la vente des 24 hectares de parcelles communales, avec des modalités très précises des montants, était à l'ordre du jour. *Ces montants ont d'ailleurs été inscrits aux budgets 2021, 2022 et 2023 !*
- le Bourgmestre a avancé l'idée d'une consultation populaire suite à l'importance de ce dossier. *Proposition restée lettre morte à ce jour.* Vive la participation citoyenne si bien inscrite dans le programme électoral de la majorité en 2018 !

Nouveau retournement de situation lors du Conseil communal de 7 novembre où la majorité propose de stopper toute négociation avec la Carrière du Fond des Vaulx notamment en vertu du principe de précaution.

Pour conclure, nous rappelons que ni notre groupe ni les citoyens n'ont été associés à cette démarche et nous le regrettons vivement. Comme cela a été rappelé par les acteurs du dossier, nous ne possédons pas tous les rapports scientifiques (sur les nuisances et la nature des sous-sols...) pour prendre une telle décision dans un dossier alliant des aspects économiques, d'emploi et d'environnement.

Pour toutes ces raisons, notre groupe s'est abstenu car nous estimons que la Carrière du Fond des Vaulx mérite un certain respect, tout comme l'ensemble des citoyens de notre belle commune !

Pour terminer, tous les élus « D'ICI 2024 » vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes et espèrent que 2024 vous apportera bonheur, joie et santé pour l'ensemble de votre famille et vos proches.

Pour la liste « D'ICI 2024 »,
Bruno MEUNIER
Guillaume TAVIER
Valérie TONON
Olivia LAMOTTE
Marc SIMON
Thierry DAMILOT
Florence DEMAT
Dominique CREPIN

Outillages Gruslin sprl
Matériels - Outillages de jardin et Forestiers - Remorques
084 36 63 77
Mont du Carillon, 40
6927 TELLIN
juliengruslin@skynet.be
SPÉCIALISTE ROBOT TONDEUSE
Husqvarna
CFMOTO
ISEKI
GTM PROFESSIONAL
HONDA Power Equipment
efco

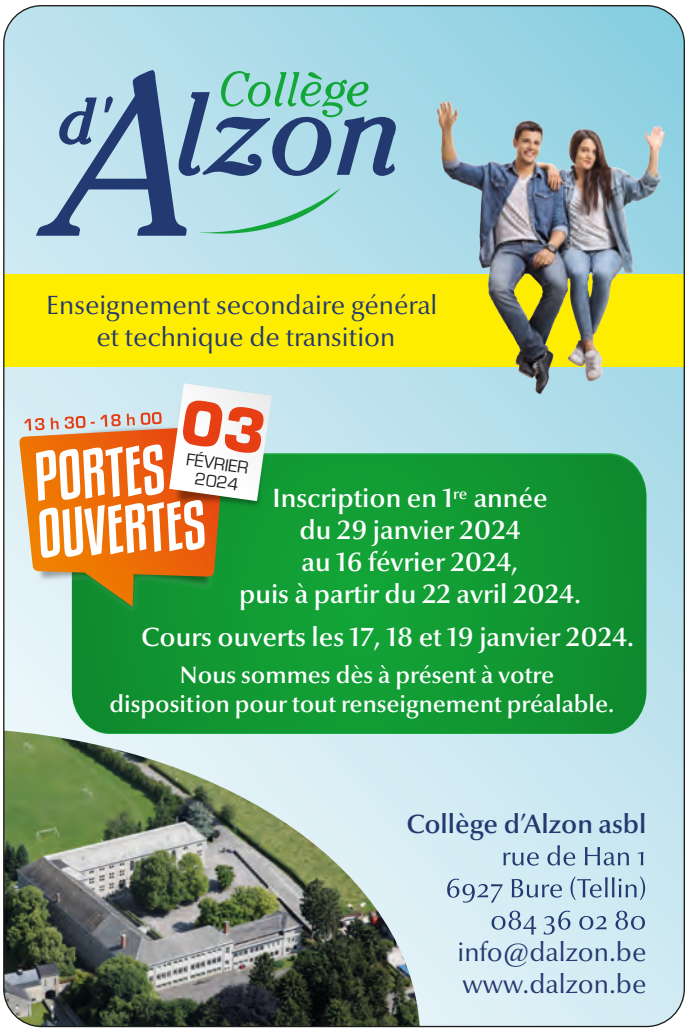
Collège d'Alzon
Enseignement secondaire général et technique de transition
13 h 30 - 18 h 00
PORTES OUVERTES
03 FÉVRIER 2024
Inscription en 1re année du 29 janvier 2024 au 16 février 2024, puis à partir du 22 avril 2024.
Cours ouverts les 17, 18 et 19 janvier 2024.
Nous sommes dès à présent à votre disposition pour tout renseignement préalable.
Collège d'Alzon asbl
rue de Han 1
6927 Bure (Tellin)
084 36 02 80
info@dalzon.be
www.dalzon.be

SPRL
GILLETHERM
route du Maquis 24
6929 HAUT-FAYS
frederic.gillet06@gmail.com
0478 29 13 52
www.gilletherm.be
GILLETHERM
CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION - ENERGIES RENOUVELABLES
WWW.GILLETHERM.BE
ÉNERGIE SOLAIRE | CHAUDIÈRES GAZ & FIOUL À CONDENSATION
POMPES À CHALEUR & SYSTÈMES HYBRIDES | RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
CHAUFFAGE SOL | CHAUDIERE BOIS + BALLON TAMPON

autoselux
votre spécialiste automobile
Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.
Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.
Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123
autoselux.be | www
autoselux |
@autoselux |
AUTOSELUX |

ADMINISTRATION COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Lundi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
- Mardi : 8h30 - 12h00
- Mercredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
- Jeudi : 8h30 - 12h00
- Vendredi : 8h30 - 12h00

Le **Service Population** est ouvert 2 samedis par mois de 9h à 12h (voir www.wellinbe)

Le **Service Travaux** est fermé le vendredi après-midi.

Services administratifs

DIRECTION GÉNÉRALE
CHARLOTTE LEONARD
+32 (0)84 43 00 51
charlotte.leonard@wellin.be

POPULATION & ÉTAT CIVIL
MARIE-CHANTAL BURNOTTE
+32 (0)84 43 00 42
marie-chantal.burnotte@wellin.be

ALINE BODY
+32 (0)84 43 00 41
aline.body@wellin.be

ENVIRONNEMENT
FABIENNE LAURENT
+32 (0)84 41 33 59
fabienne.laurent@wellin.be

CAROLINE JANSSENS
+32 (0)84 43 00 55
caroline.janssens@wellin.be

FINANCES
PHILIPPE LAURENT
+32 (0)84 43 00 50
philippe.laurent@wellin.be

SOPHIE ROSSION
+32 (0)84 43 00 48
sophie.rossion@wellin.be

VÉRONIQUE DAVREUX
+32 (0)84 43 00 56
veronique.davreux@wellin.be

LOGEMENT ET ÉNERGIE
ANNE DE VLAMINCK
+32 (0)84 43 00 54
anne.devlaminck@wellin.be

MARCHÉS PUBLICS - PATRIMOINE
KATTY ROBILLARD
+32 (0)84 43 00 49
katty.robillard@wellin.be

PESONNEL
JEAN-PIERRE ROBE
+32 (0)84 43 00 47
jean-pierre.robe@wellin.be

EMILIE HERMAN
+32 (0)84 43 00 45
emilie.herman@wellin.be

SALLES COMMUNALES
VÉRONIQUE DAVREUX
+32 (0)84 43 00 56
veronique.davreux@wellin.be

TAXES ET REDEVANCES
JEAN-PIERRE ROBE
+32 (0)84 43 00 47
jean-pierre.robe@wellin.be

TRAVAUX
JEAN-FRANÇOIS GEUDEVERT
+32 (0)84 43 00 43
+32 (0)476 21 33 69
jean-francois.geudevert@wellin.be

NINA LANNOY
+32 (0)84 43 00 43
nina.lannoy@wellin.be

URBANISME
CHARLOTTE THOMAS
+32 (0)84 43 00 59
charlotte.thomas@wellin.be

CHRISTINE GEROME
+32 (0)84 43 00 44
christine.gerome@wellin.be

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ANNE DE VLAMINCK
+32 (0)84 43 00 54
anne.devlaminck@wellin.be

VENTES DE BOIS
EDDY MOUTON
+32 (0)84 43 00 46
eddy.mouton@wellin.be

Services extérieurs

CPAS DE WELLIN
LILIANE LEPAGE
+32 (0)84 38 89 85
liliane.lepage@cpas-wellin.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)
NATHALIE NANNAN
+32 (0)495 27 94 45
nathalie.nannan@wellin.be

BIBLIOTHÈQUE
BENOÎT PIRSON
+32 (0)84 38 00 61
benoit.pirson@wellin.be

CENTRE SPORTIF
ÉLOÏSE LAMBOTTE
+32 (0)84 38 87 40
+32 (0)471 58 60 62
hallomnisports.wellin@gmail.com

CRÈCHE COMMUNALE « AU PAYS DES NUTONS »
EMILIE MOTET
+32 (0)84 43 33 97
emilie.motet@wellin.be

ECOLE COMMUNALE DE LOMPREZ
SANDRINE ROSSION
+32 (0)84 38 71 17
eclomprez@gmail.com

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)
VALÉRIE MARTIN
+32 (0)84 38 00 62
valerie.martin@wellin.be

WELLIN COMPÉTENCES
VIRGINIE PELLEGRINO
+32 (0)84 38 00 65
virginie.pellegrino@wellin.be

MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS (MACA)
AMÉLIE CHARLES
amelie.charles@wellin.be

SIESKA MARTENS
sieska.martens@wellin.be

DOMINIQUE DEPREZ
+32 (0)84 38 00 63
dominique.deprez@wellin.be

OFFICE DU TOURISME
+32 (0)84 41 33 59
tourisme@wellin.be

FABIENNE LAURENT
fabienne.laurent@wellin.be

ALICE FOHAL
alice.fohal@wellin.be